

5. SERVICES PUBLICS, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE: DES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES POUR NOTRE AVENIR

Les services publics et la fonction publique sont fragilisés par les politiques d'austérité et managériales fondées sur des critères gestionnaires court-termistes qui relèguent au second plan les missions de service public. La réforme des collectivités territoriales, comme celle des hôpitaux ou le programme action publique 2022 éloignent les services publics des populations et placent nos catégories en première ligne pour appliquer des politiques qu'ils ne partagent pas.

Pourtant, l'égalité d'accès au service public par l'intermédiaire de nos infrastructures, de l'implication et du professionnalisme des agent·e·s garantissent les libertés fondamentales, l'État de droit, le vivre ensemble et l'égalité des droits. Il s'agit également d'un levier déterminant pour l'égalité entre les femmes et les hommes (prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées...). Cela passe par :

- L'abandon des politiques austéritaires qui rendent peu à peu exsangues les services publics, fragilisent les populations et maltraitent les agents publics.
- Un investissement public répondant aux besoins des populations, notamment aux nouveaux enjeux auxquels nous sommes confrontés, comme le réchauffement climatique, la révolution numérique, l'égalité femmes/hommes, la montée des inégalités sociales et territoriales, les migrations ou le vieillissement de la population.
- Plutôt que de supprimer des services de proximité, le numérique nécessite davantage de services publics, pour garantir à chacun·e le même accès, et créer de nouveaux services pour développer le lien social avec davantage de proximité et d'implication des usagers. Il s'agit également d'investir pour permettre une mise à niveau technologique de nos services publics.
- Une politique territoriale garantissant la proximité et l'égalité d'accès aux services publics.
- Protéger les besoins fondamentaux de la marchandisation.
- Le renforcement de la place et du rôle de l'encadrement, souvent entravé dans l'exercice de ses responsabilités par des politiques managériales méconnaissant les métiers, missions et la réalité du travail et source de violence psycho-organisationnelle.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est préoccupant pour l'avenir de notre pays. Ces secteurs sont paupérisés par un sous-financement chronique qui va perdurer, voire s'aggraver, sous l'égide du gouvernement actuel. Premier pays de l'OCDE pour ce qui est du niveau des aides fiscales et publiques apportées à la Recherche & Développement (R&D) des entreprises (le Crédit impôt recherche (CIR), à lui seul, représente près du tiers du budget public consacré à la recherche), **la France se caractérise pourtant par un niveau particulièrement faible en termes de dépenses R&D privées, signe que les aides** sont détournées de leur objectif et alimentent les dividendes et la financiarisation des entreprises. La multiplication des surstructures de management et des financements par appels à projets, instaurées ces dernières années, génère une opacité qui détruit la cohérence nationale du secteur. Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) 3 en est un exemple, en intégrant dans des consortiums, des collectivités locales, des structures patronales (MEDEF, CCI, Chambres d'agriculture) et surtout des Universités; ces dernières étant dévoyées de leur mission de service public national.

La sous-dotation en postes de titulaires et la recrudescence des contrats sur projets font exploser la précarité et orientent de plus en plus les recherches vers le court terme. Le tissu de la recherche amont nécessaire à l'avancée du front des connaissances et à l'irruption de découvertes généralement inattendues, s'en trouve peu à peu détruit. Par ailleurs, dans le secteur privé, l'exigence de rentabilité conduit à une focalisation des recherches avec retours sur investissements immédiats. Tout cela entraîne une vraie perte de sens quant au contenu des métiers dans la recherche.

Quant à l'enseignement supérieur, le sous-financement des universités est le premier responsable de l'échec massif des étudiant·e·s en première année. Pire, alors que les universités sont asphyxiées par l'augmentation démographique du nombre d'étudiant·e·s, au lieu de débloquer les moyens nécessaires, le gouvernement remet en cause, par la sélection, la possibilité pour toutes et tous de faire des études supérieures et de choisir leur filière.

Veiller à ce que la recherche puisse permettre de développer les capacités de production et d'innovation profitables à la collectivité en créant les conditions d'une diffusion la plus large possible, tout en garantissant aux citoyens une véritable information sur les choix qui affecteront demain la société dans laquelle ils vivent, est une préoccupation majeure de la CGT. Pour cela, les pouvoirs publics doivent se donner les moyens pour un haut niveau de recherche publique à large spectre, allant du fondamental à l'appliqué et contraindre le monde économique à investir dans la recherche, et notamment dans la recherche à moyen-long termes.

La CGT est également attachée à ce qu'une société irriguée par l'accès égal au savoir, capable de faire de ses travailleurs, de ses citoyens, les acteurs du monde de demain émancipés et épanouis, soit dans les objectifs de l'enseignement supérieur.

Nous souscrivons donc à la nécessité d'élever le niveau général des connaissances et des qualifications pour accompagner l'évolution de la société et cela tout au long de la vie. Ainsi nous nous opposons à la sélection à l'entrée de l'université dont le premier acte serait de dénier au baccalauréat son caractère de 1er grade universitaire. Nous récusons également toutes tentatives d'instaurer des sélections à l'entrée de chaque cycle universitaire qui tendraient à renforcer la ségrégation sociale.

L'Ugict-CGT portera ces orientations dans le cadre du collectif « Recherche » qu'elle anime au plan confédéral, au Cneser, dans les IUT et à la Commission des titres d'ingénieur (CTI) où elle représente la CGT. Elle portera les priorités suivantes :

- UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR ATTEINDRE LES 3% DU PIB DANS LA RECHERCHE ET LES 2% DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AUJOURD'HUI LA FRANCE PLAFONNE AUX ENVIRONS DE 2,25% POUR CE QUI EST DE LA RECHERCHE ET 1.5% EN CE QUI CONCERNE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR).

PLAN D'INVESTISSEMENT POUR LA RECHERCHE

AUJOURD'HUI



2,25% DU PIB

DEMAIN



3% DU PIB

PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

AUJOURD'HUI



1,5% DU PIB

DEMAIN



2% DU PIB

Partie 1 - Fiche 5

- La mise en place d'une obligation de financement mutualisé de la recherche par l'ensemble des entreprises à hauteur de 3% du chiffre d'affaires.
- La suppression du Crédit impôt recherche dans sa forme actuelle et son remplacement par des aides directes dont l'attribution se ferait sous contrôle et sous conditions.
- La transformation des pôles de compétitivité en pôles de coopération et de développement R&D pour permettre notamment aux PME-PMI-ETI, qui disposent de peu de moyens à consacrer à la recherche moyen-long termes d'y accéder plus facilement en s'adossant aux organismes publics de recherche et d'enseignement supérieur.
- La reconnaissance du doctorat et des diplômes de l'enseignement supérieur dans les conventions collectives et la fonction publique.
- Un plan de titularisation pour résorber la précarité accompagné d'un plan de recrutement massif, d'une revalorisation des salaires et des carrières.

DURANT LE MANDAT, NOUS PROPOSONS DE CONSTRUIRE UNE CAMPAGNE :

Pour une utilisation différente des aides publiques aux entreprises; en dénonçant notamment le détournement du Crédit impôt recherche dans chaque entreprise, grâce aux informations dont disposent les IRP et les ingénieur·e·s et chercheur·se·s.

Pour contraindre la sphère publique et privée à investir beaucoup plus dans la recherche et notamment dans la recherche moyen-long termes.

Pour gagner la reconnaissance du doctorat et des diplômes de l'enseignement supérieur dans les conventions collectives et un niveau important d'embauche des jeunes diplômé·e·s formé·e·s à et par la recherche.

L'Ugict-CGT en lien avec l'UNEF, les organisations lycéennes et les autres membres de l'interfédérale, réaffirme le libre droit de tout·e bachelier·e de s'inscrire dans la filière de son choix à l'opposé de la politique gouvernementale représentée notamment par le dispositif Parcoursup.



Abonnez-vous à la newsletter du collectif
Ugict Fonction Publique sur syndicoop.fr/public